

Bonjour à tous.

La formation Nitrox de Mai 2019 va débuter. Lisez attentivement SVP :

La théorie Nitrox de base sera assurée par Thierry GALERON et aura lieu le samedi 4 Mai 2019 de 14h30 à 17h00 au local de la piscine des Thiolettes. La théorie est obligatoire et doit impérativement précéder les plongées au Nitrox. Aucun candidat ne plongera au Nitrox s'il n'a pas suivi la formation théorique.

La théorie Nitrox Confirmé sera assurée par le binôme par Christophe PILLON, Fabien Gimonet et aura lieu le samedi 4 de 9h00 à 12h00 au local de la piscine des Thiolettes.

Conditions de candidature au Nitrox de base:

-Licence FFESSM

-14 ans

-Niveau 1

-10 plongées dans la zone des 20m

-Certificat médical établi par un médecin généraliste, nous conseillons le Médecin Fédéral, Spécialiste Hyperbare ou un Médecin du Sport. 2 plongées sont nécessaires pour valider le Nitrox de base

Conditions de candidatures au Nitrox confirmé

– Licence FFESSM en cours de validité.

– Etre âgé d'au moins 16 ans à la date de la délivrance.

– Etre titulaire du niveau 2 de la FFESSM ou d'un brevet admis en équivalence.

– Etre titulaire de la qualification de Plongeur Nitrox de la FFESSM ou d'une qualification admise en équivalence (qualification délivrée par l'un des organismes reconnus dans le Code du Sport).

– Présenter le carnet de plongée.

– Avoir effectué un minimum de 10 plongées à l'air dans la zone des 30 à 40 mètres attestées sur le carnet de plongée ou par mention sur le passeport ou par fiche justificative dûment remplie.

– Avoir effectué un minimum de 6 plongées Nitrox, dont 4 au moins pendant la formation, attestées par un Moniteur Nitrox FFESSM

4 plongées sont nécessaires pour valider le Nitrox Confirmé pour ceux qui sont déjà certifiés Nitrox de base.

Les plongées Nitrox auront lieu à la Carrière de Rochefontaine <http://www.rochefontaine.be/> les Dimanche 05 et 19 Mai 2019. Gonflage au Nitrox sur place. Obligation contractuelle avec les

propriétaires des lieux de prendre le repas au restaurant. Pour info, coût d'une formation en structure commerciale : -Nitrox de base entre 150 à 200 € -Nitrox Confirmé entre 250 à 300 €

Le coût des plongées, des repas et des gonflages des blocs Nitrox des moniteurs sont pris en charge par les candidats à la certification Nitrox et Nitrox Confirmé. Inscription pour la formation Nitrox de base : chèque de 50 € à l'ordre de l'ECP. Inscription pour la formation Nitrox Confirmé : chèque de 75 € à l'ordre de l'ECP Dernier délai le Samedi 05 Mai 2019 lors de la séance piscine SVP.

-05 Mai :

DP moniteur Nitrox : Thierry Galeron MF1

Formation Nitrox Confirmé :

Christophe Pillon MF1 Moniteur Nitrox Confirmé *avec X candidats*

Formation Nitrox de base :

Thierry GALERON MF1 moniteur Nitrox Confirmé

Air : Marie Eve Etienne MF1

-19 mai

DP moniteur Nitrox confirmé Christophe Pillon

Formation Nitrox Confirmé :

Christophe Pillon MF1 moniteur Nitrox Confirmé *avec X candidats*